

Commune de MONTHAULT
Arrondissement FOUGERES- VITRE
Département Ille et Vilaine

Compte rendu de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 aout 2020

L'an deux mil vingt le 6 aout 2020 à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de MONTHAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BUFFET Roger, Maire.

Date de convocation : 3 aout

<i>Nombre de Conseillers :</i>	<i>En exercice :</i>	<i>11</i>
	<i>Présents :</i>	<i>08</i>
	<i>Votants :</i>	<i>08</i>

Présents : M Roger BUFFET, M Lionel GENEVEE, Mme Christine FRETAY, M Gérard COUASNON, Mme Virginie HATTE, Mme Maryse GIBault, Mme Sandrine CHEMIN. Mme Vanessa DESPAS.

Absents : M Stéphane CHARBONNEL, M Sébastien CHESNEL, M Jean-François NIVLET,
M Lionel GENEVEE est nommé secrétaire de séance.

➤ **060/2020 - Participation aux charges de fonctionnement de l'école de publique de Saint Georges de Reintembault.**

Monsieur le Maire:

- donne lecture du courrier de Madame le maire de Saint Georges de Reintembault concernant la demande de participation aux charges de fonctionnement de l'école publique pour l'année scolaire 2019-2020
- la commune de Saint Georges de Reintembault sollicite une participation de
 - 511,65 € par enfant fréquentant l'école élémentaire publique et
 - 1 400,31 € par enfant fréquentant l'école maternelle publique.
 - 4 élèves en élémentaire et 1 élève en maternelle sont scolarisés dans cette école soit une participation de 3 446,91 € pour l'année scolaire 2019-2020
- propose de valider ces montants.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 8 voix pour, adoptent cette participation d'un montant de 3 446,91 €.

➤ **061/2020 - Extension et aménagement du dernier commerce communal de proximité et du logement- Validation avenant 01 lot 05 Carrelage – Faïence Entreprise JANVIER**

Monsieur le Maire

- Rappelle qu'afin d'éviter une marche pour entrer dans la salle de bain et les toilettes à l'étage, il était préférable de faire une chape non prévue sur le marché initial.
- Expose que cette modification entraine un avenant en plus-value de 573,90 € HT soit 652,68 € TTC. Le nouveau montant du marché, pour le lot 05 Carrelage-Faïence, dont le montant initial est de 16 553,00 € HT (19 863,60 € TTC) est de 17 096,90 € HT soit 20 516,28 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 8 voix pour,

- acceptent cette modification
- valident le nouveau montant du marché, le lot 05 Carrelage-Faïence, à 17 096,90 € HT soit 20 516,28 € TTC.
- donnent pouvoir à Monsieur le Maire à signer tout document concernant cet avenant.

➤ **062/2020 - Extension et aménagement du dernier commerce communal de proximité et du logement - Validation nouveau montant – mission SPS**

Monsieur le Maire

- donne lecture du courrier du bureau d'étude SECURIS BTP qui a été retenu pour la mission SPS pour les travaux d'extension et d'aménagement du dernier commerce communal et du logement.

- Expose que dans le cadre de la crise sanitaire, la création d'un additif au PGC, la consultation de l'ensemble des PPSPS des entreprises intervenantes ont nécessité des heures de travail qui ne pouvaient pas être prévues au contrat initial. Cela entraîne un supplément de mission d'un montant de 157,50 € HT soit 189,00 € TTC.

Le nouveau montant de la mission SPS s'élève à 1 059,50 € HT soit 1 271,40 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 8 voix pour,

- acceptent cette modification
- valident le nouveau montant de la mission SPS à 1 059,50 € HT soit 1 271,40 € TTC.
- donnent pouvoir à Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette mission

Arrivée de M Stéphane CHARBONNEL

➤ **063/2020 - Vente parcelle ZN 83, lot 02 du lotissement « Le Clos Jouard » à Fougères Habitat.**

Monsieur le Maire

- donne lecture de la délibération n°071/2017 du 21 novembre 2017 concernant la signature de la convention avec Fougères Habitat pour la construction de 3 logements locatifs sur la parcelle cadastrée ZN 83 située au 2 rue Le Clos Jouard d'une superficie de 07a 28 ca.

- rappelle que le prix de cession du terrain viabilisé est fixé à 19 500,00 € HT (soit 6 500,00 € par logement) avec une TVA sur marge de 1 731,60 € soit un prix de cession TTC de 21 231,60 €.

- propose de solliciter auprès de Fougères Agglomération une subvention au titre du financement de la mise à disposition d'un terrain viabilisé à Fougères Habitat pour la construction d'un logement locatif social PLAI et de deux logements locatifs sociaux PLUS d'un montant de 6 000,00 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 09 voix pour,

- valident le prix de cession de la parcelle cadastrée ZN 83 à Fougères-Habitat à 19 500,00 € HT soit 21 231,60 € TTC.
- sollicitent une subvention auprès de Fougères Agglomération d'un montant de 6000,00 €
- donnent pouvoir à Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette vente ainsi que cette demande de subvention.

➤ **064/2020 - Droit de préemption – vente parcelles cadastrées A 1502, ZH 59**

Monsieur le Maire :

- donne lecture du courrier de Maître Béatrice FONTANIER-RUBIO Notaire à Louvigné du Désert, concernant la vente des parcelles cadastrées

A 1502, située 9 place des Dames d'une superficie de 6a 79ca

ZN 59 située « La cour jardin » d'une superficie de 2a 79 ca appartenant à Madame Jacqueline PETERS épouse CAMERON

- propose que la commune n'exerce pas son droit de préemption pour cette vente.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal, par 9 voix pour, valident cette proposition de ne pas exercer le droit de préemption de la commune pour cette vente.

➤ **065/2020 - Droit de préemption – vente parcelle cadastrée ZI 57, 7 rue le Clos Paisible**

Monsieur le Maire :

- donne lecture du courrier de Maître Yves BLOUET Notaire à Fougères, concernant la vente de la parcelle cadastrée ZI 57 située, 7 rue le Clos Paisible d'une superficie de 9 a 31 ca appartenant à Monsieur Jean-Marc BESNARD et Madame Fabienne CHEREL.

- propose que la commune n'exerce pas son droit de préemption pour cette vente.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal, par 9 voix pour, valident cette proposition de ne pas exercer le droit de préemption de la commune pour cette vente.

➤ **066/2020 - Versement indemnité de congés payés à l'adjoint technique non titulaire du 1 septembre 2019 au 31 aout 2020.**

Monsieur le Maire

- rappelle aux membres du conseil municipal que le contrat de Madame RUAULT Mireille adjointe technique non titulaire à temps non complet pour une durée d'un an se termine le 31 aout 2020. Cet agent n'a pas pu bénéficier d'aucun congé annuel.

- rappelle que l'article 5 du décret 88-145 du 15 février 1988 dispose que « l'agent non titulaire en activité a droit à un congé dont la durée et les conditions d'attribution sont identiques à celles du congé annuel des fonctionnaires titulaires. »

- propose de lui verser l'indemnité compensatrice de congés payés égale à 10 % de la rémunération brute perçue par l'agent pendant la période du 1er septembre 2019 au 31 aout 2020.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 9 voix pour,

- acceptent de verser à Madame RUAULT Mireille l'indemnité de congés payés pour la période du 1er septembre 2019 au 31 aout 2020.

➤ **Proposition des délégués aux différents syndicats et aux commissions communautaires.**

- Délégués au SCOT

- Membre titulaires : Roger BUFFET
- Membre suppléant : Stéphane CHARBONNEL

- Délégués au SMICTOM

- Membre titulaires : Lionel GENEVEE
- Membre suppléant : Virginie HATTE

- Commission Attractivité économique et emploi urbanisme, dynamique rurale et territoire numérique
- Roger BUFFET

- Commission Transition écologique
- Lionel GENEVEE, Virginie HATTE

- Commission Finances et formations supérieures
- Roger BUFFET

- Commission Habitat
 - Stéphane CHARBONNEL, Virginie HATTE
- Commission Promotion territoriale
 - Christine FRETAY, Maryse GIBAULT
- Commission Infrastructure, travaux
 - Roger BUFFET
- Commission Commande publique
 - Roger BUFFET
- Commission Equipements et politique culturels
 - Sandrine CHEMIN
- Commission Communautaires non culturels
 - Lionel GENEVEE, Sandrine CHEMIN
- Commission Eau et assainissement
 - Stéphane CHARBONNEL

Le Maire,

Roger BUFFET

